

Projet Educatif Individuel Elodie

PROJET EDUCATIF INDIVIDUEL « ELODIE »

SITUATION DE DEPART AU 31 DECEMBRE 2014

Élodie est une jeune femme de 18 ans qui est en situation de handicap mental (déficience intellectuelle légère). Elle est scolarisée en IME dans le service SIF Pro (Section d'Initiation à la Formation Professionnelle). L'un des objectifs de son projet initial formation générale professionnelle est de préparer le CFG (certificat formation générale) pour la fin de l'année scolaire 2015. Au niveau professionnel, elle a effectué des stages en milieu ordinaire et protégé. Elodie est dans une famille d'accueil depuis l'âge de 9 ans.

Dans le cadre de sa majorité, le juge des enfants lui a demandé de choisir entre le maintien en famille d'accueil ou un retour dans son foyer familial. Sachant qu'Élodie a eu un parcours familial difficile et que sa mère est plus déficiente qu'elle. L'équipe a constaté que cette obligation de choix due à sa majorité acquise, a induit chez Elodie des troubles émotionnels supplémentaires qui ne lui permettent pas une réflexion sereine et éclairée avant de prendre une décision. Les porteurs du projet sont les éducateurs de l'équipe de la SIF Pro (Nadia, Gaëlle, Eric, Leslie, Mame Diara, Hanna, Olivier, Nouria).

ANALYSE DE LA SITUATION

L'équipe a constaté que le choix que doit faire Elodie est complexe de par les enjeux qu'il représente. Elodie vit le même passage que n'importe quelle adolescente : le passage à la majorité, donc à l'âge adulte. Que signifie être adulte ? être suffisamment autonome et responsable, de ses choix, de ses actes. La demande du Juge inscrit de fait Elodie dans son champ de citoyenneté et d'adulte. Cependant Elodie est-elle suffisamment préparée et informée sur ce que signifie ce choix ?

Quel est le bilan actuel d'Elodie en terme de capacités et de difficultés pour y faire face ?

PROJET

L'équipe éducative a monté un projet d'accompagnement pour Elodie basé sur quatre axes de travail, respectant les missions et valeurs de l'institution, ainsi que les attentes et besoins d'Élodie, pour une période de 1 an.

1. Logement et Transport
2. Insertion Professionnelle
3. Droits citoyens et Vie Sociale
4. Santé et soins

Ce projet sera présenté à Elodie et à sa mère prochainement. Il est donc susceptible de modifications sachant qu'il pourra aussi être adapté au cours de l'année.

Axe 1 - Logement et Transport

Il est prévu qu'Elodie continue à participer aux ateliers « Autonomie de déplacement », malgré ses acquis, à raison d'une fois par quinzaine (cf. synthèse 2014). C'est donc le logement qui sera travaillé au travers de l'accueil temporaire en foyer d'hébergement.

L'objectif de cette démarche est de mesurer la capacité d'Elodie à vivre en autonomie et en interaction tout en gérant son émotionnel. Il a pour but de l'aider à faire un choix et pourquoi pas lui ouvrir d'autres possibles dans un moyen ou long terme.

L'accueil temporaire en foyer d'hébergement pour adultes sera testé progressivement sur un maximum de 30 jours dans l'année.

- Faire une demande, argumentée et justifiée, auprès de la MDPH du 94 pour logement en accueil temporaire. Le délai de réponse par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des Personnes Handicapées) moyen est de 4 à 6 mois.
- Etablir une liste des foyers d'hébergement du 94 potentiels et une grille de questions à poser par Elodie lors des visites.
- Organiser les visites de foyer à raison d'une fois par semaine: se présenter, poser des questions, interagir avec les résidents, visiter, recueillir les informations essentielles
- Signature d'un contrat d'accueil séquentiel avec un des foyers : soit celui recommandé par la MDPH soit un autre, choisi par Elodie (selon débriefing des visites)
- Organiser le planning des nuitées pour qu'Elodie progresse de une à 4 nuitées continues, sur une période de 6 mois.
- Mettre en place d'entretiens (avec l'éducateur référent et le psychologue) avant et après chaque étape pour recueillir les ressentis émotionnels et mesurer la progression d'Elodie => grille d'évaluation
- S'appuyer sur les acquis développés par Elodie au travers des ateliers VSP (vie sociale et professionnelle) : théâtre, groupe de paroles, expression écrite
- Travailler sur un compte rendu des évaluations et des entretiens avec Elodie, qui en choisira la forme. Restitution à l'équipe éducative, aux familles puis au Juge.

Les partenaires pour accompagner cet axe seront la MDPH du département 94 (et la CDPAH), des foyers d'hébergement du 94, agréés pour accueil temporaire, les familles (famille d'accueil, mère d'Elodie). Le prix de journée moyen d'un foyer d'hébergement oscille entre 150 à 190 €.

Le coût en personnel (éducateur référent et psychologue) sera budgété sur le groupe des dépenses de fonctionnement.

Axe 2 : Insertion professionnelle

Depuis peu, nous accompagnons Élodie au passage du certificat de formation générale (CFG) dont l'inscription est faite pour le mois de juin prochain.

Pour l'aider, Elodie bénéficie d'ateliers scolaires au sein du SIF Pro, favorisant l'apprentissage des fondamentaux. Des cours individualisés de français(écrit et oral) sont proposés en sus à Elodie à raison de 2h par semaine le jeudi jusqu'au passage de son diplôme.

L'obtention du CFG permettra à Elodie de se positionner plus facilement sur le marché du travail et d'acquérir davantage d'assurance dans sa recherche d'emploi.

Par le passé, Élodie a réalisé deux stages « découverte » en milieux ordinaire et protégé. Globalement positifs (en terme de compréhension, d'attention, d'hygiène et de tenue vestimentaire), ils ont montré qu'Elodie ayant quelque difficulté avec l'itinéraire, il était utile de continuer les ateliers transport.

Élodie ne se positionne pas encore sur ses choix de carrière mais nous avons pu déceler certains besoins : travail non répétitif, bonne cohésion d'équipe. L'ESAT de Villejuif qui propose des activités professionnelles variées et parfois même des détachements extérieurs, nous semble correspondre à ses besoins.

Dans un premier temps, après décision de l'équipe éducative et la CDAPH, Elodie est prise en stage pour une durée de 3 semaines. Le but est de lui permettre de découvrir de nouvelles activités professionnelles en lien avec son projet individualisé et de conforter son choix. C'est la signature d'un contrat de soutien d'aide par le travail qui détermine objectifs et nature de l'accompagnement au travers d'une convention de stage passé entre l'IMPRO, l'ESAT et Elodie. Durant ce stage, elle sera prise en charge par un moniteur référent en lien avec l'équipe éducative. A son issue, un bilan est établi par l'intermédiaire d'une fiche d'évaluation (capacité de travail, respect des consignes, stabilité émotionnelle...). Le stage en ESAT sera un élément important dans sa formation qu'elle pourra faire valoir dans son CV.

Par la suite, nous devons continuer à faire des entretiens réguliers avec Élodie pour lui permettre de faire un choix en adéquation avec ses possibilités et ses envies. En parallèle, l'équipe continuera de solliciter différents ESAT et entreprises afin qu'Elodie fasse d'autres stages en vue d'une éventuelle embauche. Une orientation en milieu ordinaire peut être envisagé par un contrat (aidé par l'Etat) établi par l'ANPE ou cap emploi en lien avec l'ESAT, en fonction de ses possibilités.

Tout en favorisant l'autonomie d'Elodie, ces expériences accompagnées par l'équipe éducative, l'ouvrent à la socialisation voire à l'inclusion en milieu ordinaire.

Axe 3 : droit citoyen et vie sociale

Droit citoyen :

En référence aux lois de 2005 et 2007, pour renforcer les mesures déjà existantes :

Demander le concours de l'ASS de l'établissement pour informer Elodie sur ses droits et ses devoirs en tant que personne jeune majeure (responsabilité civile et pénale) et lui donner des bases pour gérer le budget de son futur foyer.

La durée de cet atelier sera en fonction de l'assimilation des informations par Elodie qui pourra y mettre fin à son initiative. Ce travail permettra à Elodie d'appréhender les lois inhérentes au passage à la majorité et ainsi la préparer à les affronter sereinement. Elle pourra également en mesurer l'impact sur son quotidien dans ses deux hypothèses d'avenir à savoir son maintien en famille d'accueil ou son retour dans le foyer familial.

Le budget de cette opération rentrera dans le poste des dépenses d'exploitation courante du budget de l'établissement.

A échéance de l'évaluation de ce projet, s'il s'avère positif, on pourra envisager de l'étendre aux autres usagers avant leur majorité.

Vie sociale.

Elodie étant une enfant au contact relationnel facile et d'un altruisme important, la motiver pour qu'elle s'investisse dans une action caritative dans une association telles que les Restos du Cœur, Emmaüs ou La Croix Rouge qui ont chacune une antenne dans le Val de Marne proche de l'établissement.

Si cette activité plait à Elodie et si elle le souhaite, on pourra envisager qu'elle y participe quelques jours par mois sur une année.

Cette activité permettra à Elodie de gagner davantage d'assurance avec des personnes qu'elle n'a pas l'habitude de fréquenter et travaillera son autonomie (On envisage qu'elle se déplace seule). Si ces deux objectifs sont atteints Elodie sera en mesure de faire face avec plus de sérénité aux aléas relationnels ainsi qu'à ceux des transports.

Le coût de cette activité est négligeable (< à 10€ par vacation). On peut imaginer la décliner auprès d'autres usagers après formalisation des modalités de participation avec la (les) association(s).

Axe 4 : Santé et soins

L'équipe éducative a décidé de mettre en place un atelier cuisine pour Elodie.

L'atelier est tenu par les éducateurs de l'établissement et par une intervenante extérieure (diététicienne) pour les professionnels. Pour les participants, il y a Elodie et deux autres résidents.

L'atelier a lieu tous les lundis de 9 h à 11 h.

Tout d'abord l'atelier cuisine a pour objectif de permettre d'apprendre à préparer des repas équilibrés simples. En effet, il permet de comprendre et d'apprendre de différentes manières. Ainsi, ces informations vont lui permettre d'acquérir des connaissances et pourra la rendre plus autonome dans son quotidien. De plus, l'atelier permet à Elodie d'être en interaction avec les bénéficiaires.

Les règles : Lors de l'atelier il est important que les bénéficiaires arrivent à l'heure et qu'ils apprennent à écouter les consignes. Cela permettra le bon fonctionnement de l'atelier.

Les moyens :

L'établissement utilise son budget d'exploitation courante pour la mise en place de cet atelier. Le coût de cet atelier est de 50 euros par semaine environ. Les jeunes participent aux déplacements pour faire les courses dans les grandes surfaces et sur le marché. Les courses sont faites le jour même car il est préférable de manger des fruits et légumes frais.

Consignes et déroulement :

Elodie et les résidents doivent se laver les mains, nettoyer leur plan de travail et mettre leur tenue. Ensuite ils vont faire le choix des menus. Puis sortir les récipients adéquats. Laver les fruits et légumes. Enfin, commencer la recette ensemble.

Evaluation :

Pendant toute la durée du projet Elodie sera évaluée par l'équipe pluridisciplinaire.

ANALYSE DU TRAVAIL DE GROUPE

Nous avons voté pour faire le choix d'un projet. La démocratie a du bon quand elle correspond à nos attentes. Il y a donc eu des heureux et des déçus.

Globalement les participants ont trouvé de la difficulté à travailler en binôme mais aussi en groupe. Les difficultés ont porté sur : les rythmes plus ou moins rapides de chacun, la compréhension de l'autre, les facilités ou difficultés rédactionnelles, l'expérience ou non dans le champ du handicap, l'image de fortes personnalités renvoyée par les membre du groupe. Les réunions de départ ont été épuisantes et parfois cacophoniques (cf. enregistrement). La dynamique de groupe s'est instaurée d'elle-même après que les participants ont accueilli l'autre dans son altérité ce qui a permis de rééquilibrer les relations entre tous les membres.

Pour autant, la difficulté se tient dans l'endurance que ce type de travail demande surtout à une période critique de fin de première année de formation. La finalisation du travail a montré l'importance du maintien de la cohésion d'équipe et la nécessité que chacun prenne sa part de responsabilité pour prendre sa place dans la réalisation du dossier.